

LARiposte

Journal du comité de mobilisation de L'AGECVM



Au mois de mai 1976, le Canada a signé le pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. Au paragraphe 2 (C) de la partie III de l'Article 13, intitulé Le droit à l'éducation, on lit ce qui suit:

« l'enseignement supérieur [cégeps et universités] doit être rendu accessible à tous en pleine égalité, en fonction des capacités de chacun par tous les moyens appropriés et notamment par l'instauration progressive de la gratuité. »

Actualités

Escouade GAMMA

Une nouvelle escouade de la police de Montréal (SPVM) vient de voir le jour à Montréal. Son nom, Guet des Activités et des Mouvements Marginaux et Anarchistes (GAMMA), en dit long. Il nous fait remarquer sans détour que la police politique est maintenant arrivée au Québec. Effectivement, selon de nombreux groupes (ASSÉ, CRAP, COBP, FRAPRU, CLAC, FEM...) la création de cette escouade contreviendrait à l'article 10 de la Charte québécoise des droits et libertés, qui protège contre la discrimination fondée sur les convictions politiques. Plusieurs arrestations de nature politique ont déjà eu lieu au cours de l'été. En revanche, plusieurs groupes ont déposé des requêtes en justice à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse.



Pour plus d'information: <http://www.ledevoir.com/politique/montreal/327600/guet-des-mouvements-marginaux-profilage-politique-a-montreal>

Mouvement étudiant chilien

Depuis déjà plus de trois mois, les étudiant-e-s chilien-ne-s sont en plein mouvement de contestation contre les récentes mesures d'austérité imposées par le gouvernement, qui s'ajoutent à un système d'éducation inéquitable datant de la dictature de Pinochet. Le président chilien, Sebastian Piñera, élu depuis 17 mois, a annoncé une nouvelle réforme de l'éducation qui aura pour conséquence de diminuer, une fois de plus, l'accessibilité aux études. Actuellement, l'éducation au Chili coûte entre 400 et 600 euros par mois (entre 550 et 850\$) au public comme au privé. La population chilienne se voit donc forcée d'échelonner sa dette sur une quinzaine d'années: « L'éducation

n'est plus un mécanisme de mobilité sociale au Chili, mais son contraire: un système de reproduction des classes sociales » explique Mario Garces Duran, docteur en Histoire à la *Pontificia Universidad Católica de Chile* et directeur d'une ONG chilienne. Face à cette réforme, qui atteint la majorité de la population chilienne, les étudiant-e-s chilien-ne-s se sont fortement mobilisé-e-s. Plusieurs manifestations au cours des derniers mois ont donc eu lieu simultanément dans plusieurs villes du pays regroupant, dans la plupart de celles-ci, plus de 80 000 personnes. Enfin, le 15 août dernier, une manifestation a eu lieu à Montréal en solidarité avec les étudiant-e-s du Chili.

Quelques points saillants du dernier budget provincial du ministre Raymond Bachand pour 2011-2012

Une contribution santé qui vise à faire payer (200\$) chaque utilisateur du service public de santé sera obligatoire. Ce montant ne prend nullement compte des différents moyens salariaux des citoyen-ne-s, il sera de 200\$ peu importe votre revenu.

Les étudiant-e-s au niveau universitaire devront déboursier 325\$ de plus par année durant 5 ans, ceci afin d'atteindre un niveau de financement jugé satisfaisant

*Toutes les informations présentées dans ce document proviennent de l'onglet budget du site officiel du gouvernement du Québec; Finances Québec.



Budget 2011 et hausse des frais de scolarité.

C'est lors de la sortie du budget en mars 2011 que le ministre des finances du Québec, Raymond Bachand, annonce la hausse des frais de scolarité la plus importante de l'histoire du Québec; 1625\$ sur cinq ans. Le mouvement étudiant réplique dans les jours qui suivent avec plusieurs manifestations et sorties publiques en réclamant l'annulation de la hausse prévue pour 2012. Rapidement, Raymond Bachand défend ses hausses alors qu'une étude de Développement des ressources humaines Canada nous apprend que la majorité des finissant-e-s en sciences humaines, art et sciences sociales gagne entre 22 000 et 36 000\$ par année, ce qui se trouve nettement sous

la moyenne salariale canadienne qui est d'environ 38 000\$³, de quoi remettre en perspective la citation du ministre: «J'ai de la difficulté à comprendre que quelqu'un qui va faire des centaines de milliers de dollars de plus avec son diplôme universitaire que s'il était diplômé du secondaire n'accepte pas d'investir un peu pour son éducation».⁴



G20, un an plus tard...

Lors du sommet du G20 l'an dernier à Toronto, plus de 1180 personnes sont arrêtées et détenues dans des conditions inhumaines. Un an plus tard, des activistes réclament toujours la démission du chef de police de Toronto (Bill Blair) ainsi qu'une enquête publique sur cette fin de semaine troublante. L'attitude des policiers et du gouvernement lors du sommet n'avait pas respecté

la charte des droits et libertés du Canada d'après de nombreux organismes, médias de masses et activistes. De nombreuses arrestations de masse, détentions illégales et actes de brutalité injustifiés ont alors eu lieu. Il est à se rappeler que seulement 47 des 1180 personnes se trouvent toujours avec des accusations criminelles, les autres ayant vu leurs charges tomber.



3 BACHAND, Raymond. Bachand défend ses hausses de droits de scolarité, cyberpresse, 18 mars 2011. <http://lapresseaffaires.cyberpresse.ca/dossiers/budget-quebec-2011/201103/18/01-4380886--bachand-defend-ses-hausses-de-droits-de-scolarite.php>

4 BOOTHBY, Daniel. Écarts de rémunération entre les diplômés universitaires selon les différents domaines d'études. Développement des ressources humaines Canada, tableau 2a, p.21. http://dsp-psd.pwgsc.gc.ca/Co_lection/MP32-29-00-1-5F.pdf

5 La presse canadienne, Toronto: Rassemblement anniversaire du sommet du G20, métro, 25 juin 2011 <http://www.journalmetro.com/linfo/article/900130--toronto-rassemblement-anniversaire-du-sommet-du-g20>

Informations sur ton association étudiante!

Surprise! Étudiants, étudiantes, vous avez des droits.

Comparativement à ce que l'on a l'habitude de voir à l'école secondaire, les étudiant-e-s des cégeps et universités se sont doté-e-s, il y a longtemps, d'associations étudiantes. Ils et elles se sont rassemblé-e-s pour former des syndicats et ainsi être en mesure de se défendre contre les mesures régressives et répressives du gouvernement et pour se protéger, du même coup, des abus du personnel.

Cela implique que face à un conflit avec un-e professeur-e, un-e membre de l'administration ou bien un-e gardien-ne de sécurité, des ressources sont disponibles à votre association étudiante qui se doit de vous appuyer dans vos démarches. **Plusieurs for-**

mulaires de plainte sont disponibles à l'association étudiante (3.85).

De plus, vous avez le droit, si vous jugez qu'une de vos notes est trop basse et/ou injustifiée, de demander une correction, puis une révision de notes. Les formulaires pour ce faire se trouvent au local de l'organisation scolaire (A3.78).

Dans de nombreux cas, des rencontres entre l'étudiant-e et le membre du personnel en question sont organisées. **Vous avez le droit d'être accompagné-e de quelqu'un du Bureau exécutif de l'association étudiante.** De plus, ne signez jamais un document provenant de l'administration du cégep avant

d'avoir reçu les conseils du Responsable à la pédagogie. Parfois, l'administration du cégep pourrait essayer de vous faire signer un contrat sans en avoir le droit. Une fois signé, les recours disponibles pour le contrer ou le modifier ne sont plus accessibles.

* Si vous êtes intéressé-e à aider d'autres étudiant-e-s dans leur démarche, vous pouvez présenter votre candidature pour vous faire élire au poste de Responsable à la pédagogie ou bien être délégué-e du/de la responsable déjà en poste (s'il y en a un-e). Une formation vous sera donnée. Si vous n'y connaissez pas grand chose, il vous est toujours possible de vous présenter.

Les comités étudiants

Pour les étudiant-e-s, il existe au cégep plusieurs façons de partager ses intérêts par le biais notamment des différents comités thématiques ou de programmes, plus communément appelés comités de concentration. D'une part, les comités thématiques ont, pour la plupart, un local où se rejoindre et c'est un lieu central qui permet de connaître des gens qui partagent une même passion et d'organiser différents événements. Les comités de concentration sont formés d'étudiant-e-s qui font partie du même programme d'étude.

Ces comités s'occupent, entre autres, d'organiser le financement des activités qu'ils ont prévues. Les comités sont ouverts à tous et à toutes. Tous les comités se rencontrent lors de la table de concertation cinq fois par session (aux trois semaines) afin de discuter de projets et de façons de les mettre en œuvre.

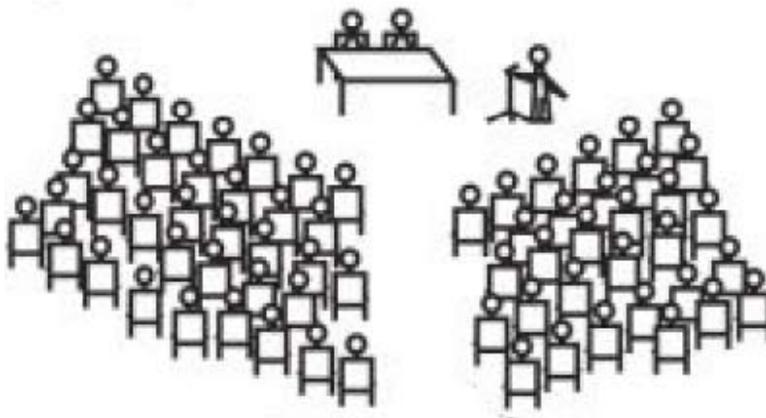
Pour de plus amples informations, allez lire la section réservée aux comités dans l'agenda remis par votre association étudiante (page 25)!

Votre syndicat étudiant et son fonctionnement

L'association étudiante du Vieux Montréal, c'est un syndicat étudiant dont tou-te-s les étudiant-e-s du cégep sont membres dès leur inscription. Dans les frais afférants de début de session, une partie de l'argent est dédiée à une cotisation qui permet d'avoir un budget géré collectivement par les membres. En fait, l'association étudiante a pour mandat de faire respecter les droits individuels et collectifs des étudiant-e-s dans leur ensemble. Elle a donc nécessairement le devoir de défendre l'éducation en la rendant accessible à tous et à toutes. L'asso, comme on l'appelle, est en charge aussi de la communication de différents dossiers entre l'administration du cégep et ses étudiant-e-s. L'association étudiante du cégep du Vieux-Montréal est un lieu qui permet aux étudiant-e-s de s'organiser et ainsi mettre sur place certains outils : un bureau de vente et d'achat de livres usagés, un endroit où dénoncer les abus professionnels, un lieu pour lutter collectivement pour nos droits et un lieu d'échanges et de débats politiques.

L'association s'est dotée de trois principales instances au cégep : le Bureau Exécutif, la Table de Concertation ainsi que les Assemblées Générales...

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, instance décisionnelle souveraine, est ouverte à tous les membres de l'association (donc tou-te-s les étudiant-e-s du collège). Nous y prenons ensemble les décisions importantes (budget, mandats, positions, grèves). Elle doit compter au moins 1% des membres pour être légitime (environ 70 étudiant-e-s, le *quorum*). L'A.G. est convoquée soit par le **Bureau Exécutif**, la **Table de Concertation** ou par 100 membres. L'A.G. a le pouvoir d'élire ou destituer les membres du bureau exécutif en assemblée générale.



Les deux personnes assises en avant forment le *praesidium* et ont pour fonction de prendre les tours de paroles et de rédiger un compte-rendu (*procès-verbal*). Afin que tout se déroule dans le calme et pour faciliter les débats, nous utilisons des procédures (le *Code Morin*) qui sont faciles à comprendre et dont la description complète est disponible au local de l'association ou encore sur le site internet.

La **TABLE DE CONCERTATION** réunit tous-tes les représentant-e-s des comités de l'AGECVM. Elles organisent le bon fonctionnement interne de l'association en s'assurant de la participation de tous les comités. Des décisions concernant la vie étudiante y sont prises. Tout le monde a droit d'assister à une T.C. *Voir page précédente : *Les comités étudiants*.

Le **BUREAU EXÉCUTIF** est formé de 9 membres élus de l'AGECVM et a pour rôle de mettre en application les décisions prises en A.G. et en T.C. Il gère les finances, reçoit les plaintes des étudiant-e-s, engage des employé-e-s et s'occupe des relations avec la direction, les médias et les autres associations étudiantes. Il se réunit à toutes les semaines, la plupart du temps le lundi à 18h, et est ouvert aux observateur/trices et à leurs idées.

Nous ne sommes pas dupes!

Par Félix Généreux-Marotte

La ministre de l'éducation, Madame Line Beauchamp, a fait une sortie publique le printemps dernier annonçant qu'elle sévirait, au nom de l'accessibilité aux études, à l'endroit de l'université McGill, qui offre depuis septembre 2010 un programme de MBA (Master of Business Administration) au nouveau coût faramineux de 29 500\$. Bien qu'il soit tout à fait louable de pénaliser financièrement l'université McGill pour cette drastique augmentation, l'hypocrisie de madame Beauchamp est criante.

La démarche, bien préparée par leurs professionnel-le-s du marketing politique, est claire. Le montant de l'augmentation des droits de scolarité dévoilé en mars 2011, se chiffre à 1625\$ sur cinq ans, ce qui les fera grimper à 3793\$ en 2017. Ainsi, elle prend le flambeau du défenseur de l'accessibilité aux études pour camoufler son programme de hausse généralisée et calmer les étudiant-e-s. Une réelle volonté politique l'aurait poussée à réagir bien avant dans le dossier de McGill. À l'inverse,

elle propose comme solution de carrément privatiser le programme en créant un nouveau «programme spécialisé» pour qu'il échappe aux exigences du réseau public!¹ Non seulement l'université pourrait ainsi décider unilatéralement des droits de scolarité pour le MBA, mais la porte serait ouverte à la privatisation tant pour d'autres programmes que pour d'autres universités. La

hausse de McGill n'est selon elle «pas acceptable»², mais la privatisation, serait la voie privilégiée? Il serait louable de se demander de quelle accessibilité nous parle la ministre. Le gouvernement

«Ainsi, [Mme Beauchamp] prend le flambeau du défenseur de l'accessibilité aux études pour camoufler son programme de hausse généralisée et calmer les étudiants.»

ne cache pas sa vision de l'éducation. La ministre affirmait en fin février: «On ne peut pas se lancer dans de grandes réflexions sur trois ans. J'ai 700 000 emplois à combler d'ici 2014»³. Ainsi, pas le temps d'analyser quels objectifs la société souhaite atteindre avec son système d'éducation. La mission de nos institutions postsecondaires est considérée comme totalement subordonnée aux intérêts des entreprises. Beauchamp

insiste alors: «la vitesse d'exécution va devenir importante pour le réseau scolaire [notamment] les cégeps»⁴. Il faut intégrer au plus rapidement le marché du travail et surtout ne pas s'éterniser à l'école, qui ne devient qu'un investissement. Cette insistance sur la productivité est difficile à avaler quand on doit concilier école et travail. Pour s'opposer à cette vision marchande de l'éducation, nous devons d'abord trouver les forces pour annuler le programme de hausse du gouvernement. Si le gouvernement sait ce que nous voulons, nous savons



1. Line Beauchamp, Le devoir, 1er mars 2011, p.A8

2. Ibid, p.A1

3. Line Beauchamp, Le devoir, samedi 19 et dimanche 20 février, p.A4

4. Ibid, p.A4

Avec les étudiants qui militent pour l'accessibilité

Claudie Bonenfant - Sainte-Anne-des-Plaines 16 août 2011 Libre opinion - Le devoir

Je me souviens du jour où, étudiante attentive, travaillante, soumise, respectueuse et réservée, j'ai connu mon premier souffle de révolte. Je fréquentais alors le collège public le plus réputé de l'époque. Moi qui avais dû m'exiler de ma région natale pour y étudier, je m'y sentais bien insignifiante, mais j'espérais être à la hauteur des attentes de mes parents et de mes anciens professeurs. À la fois assoiffée de connaissances et honteuse d'en posséder si peu, j'entrais dans mes classes sur le bout des pieds, la tête basse, longeant le mur et m'assoyant en silence. Je n'avais qu'un souhait: passer inaperçue.

Puis un jour, un étudiant de l'association étudiante entre dans la classe et nous invite à venir manifester contre la réforme Axworthy. L'enjeu était clair: l'accessibilité aux études supérieures était mise en péril. Notre professeur, stoïque, nous souligna que le cours aurait bel et bien lieu et que ceux qui choisiraient de s'absenter en subiraient les conséquences. Au plus profond de mon être, un sentiment jusqu'alors inconnu émergea. Un profond sentiment d'injustice. Car l'accessibilité, ce n'est pas qu'un grand principe abstrait: c'est aussi la réunion de cas bien concrets. Des amis qui, faute d'argent, n'ont pas pu se payer le luxe d'un déménagement pour poursuivre leurs études. Des amis qui auraient pu se payer le déménagement, mais pas le coût d'un loyer.

D'autres qui peinent déjà à manger à leur faim dans le foyer familial. D'autres qui vivent des situations extrêmes (inceste, viol, famille dysfonctionnelle, avortement) et qui doivent devenir, comme par magie, des adultes autonomes à 16 ans.

Si le cocktail travail-études convient à certains, ce n'est pas le cas pour tous, et tous n'ont pas le choix: lorsque du travail dépend la survie, comment étudier et réussir convenablement lorsqu'on est atteint d'un trouble d'apprentissage ou que l'on est simplement, de façon temporaire ou permanente, un peu plus lent que la moyenne? Malgré tout, certains font le grand saut, accumulent quelques échecs, s'épuisent, tombent, se relèvent, persévèrent et réussissent. Pour eux, les prêts et bourses sont bien plus qu'une aide financière: c'est le passeport vers un nouveau monde et une nouvelle vie. Ce fut alors pour moi un grand dilemme. Moi qui ai le privilège d'être inscrite au cégep, de bien réussir, de concilier sans trop de problèmes, si ce n'est la frustration de ne pas pouvoir me consacrer uniquement à mes livres, le travail et les études, d'être bien entourée... Devais-je me lever ou demeurer assise? Si je ne me levais pas,

qui porterait la voix éteinte de ceux qui peinent déjà à assurer leur bien-être physique et/ou psychique? Qui revendiquerait ce bien commun et indispensable à toute société qui se veut juste? Qui revendiquerait l'accessibilité aux études supérieures?

J'ai regardé autour de moi. À mon grand étonnement, personne ne se leva. Personne. J'ai senti une chaleur envahir tout mon corps. Mon cœur s'emballa. Je suffoquais. Je tremblais. Je rougisais. Et j'ai fait l'impensable: j'ai ramassé prestement mes livres, me suis levée d'un trait et ai maladroitement quitté le local dans le fracas d'une chaise renversée par mégarde au passage, le tout sous le regard ébahi et incrédule de mes collègues de classe.

Je sais qu'il y a encore des étudiants qui s'indignent et qui s'indigneront contre l'injustice et qui, contrairement à ce que certains esprits qui généralisent et colportent des bêtises affirment, ne manifestent pas par paresse (belle contradiction!) ni pour le plaisir de manquer des cours.

À quelques jours d'une nouvelle rentrée scolaire, je suis de tout cœur avec eux.



(suite de "Nous ne sommes pas dupes!")

ce qu'il veut: 700 000 travailleuse-s fraîchement spécialisé-e-s pour 2014. Nous pouvons être sûr-e-s que le gouvernement ne laisserait jamais une session être annulée... L'escalade des moyens de pression est bien entamée depuis avril dernier. Plusieurs actions et manifestations ont eu lieu afin de faire savoir au gouvernement notre volonté de bloquer la hausse. C'est en ébranlant le gouvernement que nous pourrions établir un rapport de force afin que nos revendications soient reçues et appliquées. Pour ce, la grève générale illimitée est une option plus qu'envisageable.

Pourquoi tout le monde parle de grève générale illimitée ?

En 2007, le gouvernement de Jean Charest a débuté une première vague d'augmentation des frais de scolarité qui a pour résultat une facture 500\$ plus chère aujourd'hui qu'en 2007. Afin de mieux faire digérer cette augmentation, elle fut introduite en 5 ans, on parle donc d'une augmentation cumulative de 100\$ par année entre 2007 et 2012. Plus récemment, dans le budget provincial 2011, le gouvernement Charest a annoncé poursuivre cette augmentation, mais plutôt que d'augmenter de 100\$ par année, la hausse sera de 325\$ par année, cumulatif et durant 5 ans.

Les choix d'un gouvernement

Pour les plus calculateurs, vous découvrirez que c'est 1625\$ de plus que les étudiant-e-s paieront pour une année d'université, ceci, sans compter le 500\$ d'augmentation depuis 2007. La facture ne s'arrête cependant pas là puisqu'à ce 3793\$/an que coûtera l'université au terme de cette seconde hausse s'ajoutent les frais afférents. Ces frais sont en fait une somme que votre université vous charge afin de financer différents services. S'ajoute encore à tout cela les frais reliés aux livres scolaires. La facture totale se retrouvera donc entre 4700\$ et 4950\$ pour une année d'études universitaires.

Le lien entre frais de scolarité et accessibilité aux études

Pensez aux universitaires que vous connaissez qui occupent plusieurs emplois à la fois et qui peinent à payer leurs comptes et prennent moins de cours par session parce qu'ils doivent trop travailler. Pensez maintenant à ces mêmes universitaires et ajoutez leur un 1625\$ à déboursier chaque année. Encore une fois, ce sont les moins nantis et ceux et celles qui reçoivent le moins de support qui en vivront les conséquences. Il sera, pour certain-e-s, impensable de poursuivre des études universitaires vu la barrière financière.

C'est par solidarité pour cette tranche d'étudiant-e-s qu'il faut réagir et bloquer cette injustice. Pourquoi certain-e-s pourraient étudier plus facilement simplement parce qu'ils ou elles ont la chance de venir de milieux plus aisés financièrement ?

L'argent, ça ne pousse pas dans les arbres...

Non, en effet. L'argent ne pousse pas dans les arbres

et les universités doivent être financées. Ce qui est critiqué de l'augmentation des frais de scolarité, c'est que cette mesure de financement ne tient aucunement compte de la capacité à payer de chacun. Qu'une personne soit millionnaire ou sans-le-sou, le prix sera le même (entre 4700\$ et 4950\$ par année). Il faut donc trouver une solution qui tienne compte de la capacité à payer de chacun-e, comme l'impôt par exemple.

Chaque individu qui paie ses impôts, paie en fonction de ce qu'il ou elle gagne, un mécanisme qui est juste et équitable pour tous.

« La détermination affichée du gouvernement à continuer dans la voie de la privatisation des services publics laisse présager que l'université de demain sera davantage le moteur d'une mentalité marchande qu'un lieu de diffusion de la culture. »

Rappelons que le gouvernement Charest a diminué les impôts de 950 millions en 2006. Cette diminution profite bien sûr aux plus riches, puisque ce sont eux qui paient le plus d'impôts, tandis que les plus pauvres qui ne paient pas d'impôts n'en

profitent pas une miette. Si cette baisse n'avait pas eu lieu, il ne serait pas nécessaire d'augmenter les frais de scolarité. D'un côté, le gouvernement libéral adopte des mesures qui ne profitent qu'aux riches (baisses d'impôts) et de l'autre, il adopte des mesures qui nuiront majoritairement aux pauvres (puisque les riches paient le même prix, ils sont donc moins pénalisés).

Mais en quoi la grève est-elle vraiment un moyen d'action ?

Il est entièrement faux de croire qu'une grève étudiante n'a pas de poids. Les conséquences d'une grève sont nombreuses et très lourdes. De prime abord, c'est un

ment, annuler une session veut dire empêcher les étudiant-e-s du secondaire d'entrer au cégep et les cégepien-ne-s d'entrer à l'université. Tous ceux et celles qui auraient dû être diplômé-e-s et libérer les places pour les nouveaux et nouvelles seraient

Ce n'est définitivement pas que le début...

On présente toujours la grève générale illimitée comme l'ultime solution. Et si tout le monde en parle aujourd'hui, c'est parce que nous sommes bel et bien

rendu-e-s à cette étape pour faire entendre raison au gouvernement. En mars 2010, Raymond Bachand, ministre des finances annonçait son intention de hausser les frais de sco-

«C'est parce qu'il faut monter la pression d'un cran que s'organise un mouvement de grève générale illimitée. Car il serait impensable de laisser passer une telle attaque contre l'accessibilité aux études, nous devons, tous et toutes ensemble, nous faire entendre.»

grand acte de visibilité et de motivation. C'est de montrer haut et fort au gouvernement et à toutes et tous que nous nous opposons aux mauvais choix qui sont faits en matière d'éducation. Plus concrètement, une grève a pour effet de débalancer les finances gouvernementales, car tout le personnel des établissements en grève se doit d'être payé quand même et devra aussi être payé advenant une extension de la session. Le gouvernement débourse donc le même montant pour faire fonctionner les établissements paralysés par une grève que lorsqu'il n'y a pas de grève. Autre aspect très important, le gouvernement se doit, à tout prix, d'éviter l'annulation d'une session. Même si parfois l'annulation d'une session est utilisée comme menace par le gouvernement pour faire peur aux étudiants, la réalité est toute autre. Pour le gouverne-

toujours présent-e-s. Ça créerait alors un engorgement monstre dans le système d'éducation en entier et c'est une situation que le gouvernement ne pourra jamais se permettre. L'acte de visibilité qu'est une grève prend tout son sens au cours de cette dernière, puisque tous les jours des milliers d'étudiant-e-s en grève partout au Québec entreprendront des actions de visibilité et de perturbation afin de manifester leur mécontentement. Une grève, ce n'est pas un congé, c'est une occasion pour mettre de la pression sur le gouvernement, c'est de lui faire comprendre que nous ne sommes pas d'accord avec ses choix et que nous ne serons pas ses complices silencieux. C'est nous qui devons nous lever!

larité et, immédiatement, les étudiant-e-s ont réagi. Il y a eu, depuis, de nombreuses manifestations, différentes actions artistiques, des actions plus symboliques, d'autres collaborations avec les médias, des pétitions. Bref, tous les moyens de mettre de la pression au gouvernement ont été expérimentés et exploités, et à différentes échelles. Entre autres, il a eu un grand boycott de la rencontre des partenaires universitaires, une rencontre bidon où le gouvernement présentait les modalités de la hausse. Environ 5000 étudiant-e-s de partout au Québec se sont rendu-e-s pour dénoncer sa tenue. En dépit de toutes ces protestations, le gouvernement reste toujours obstiné sur ses positions et préfère le bien-être de l'économie à celui des québécois-e-s.

Pour renflouer les caisses de l'État, les particuliers

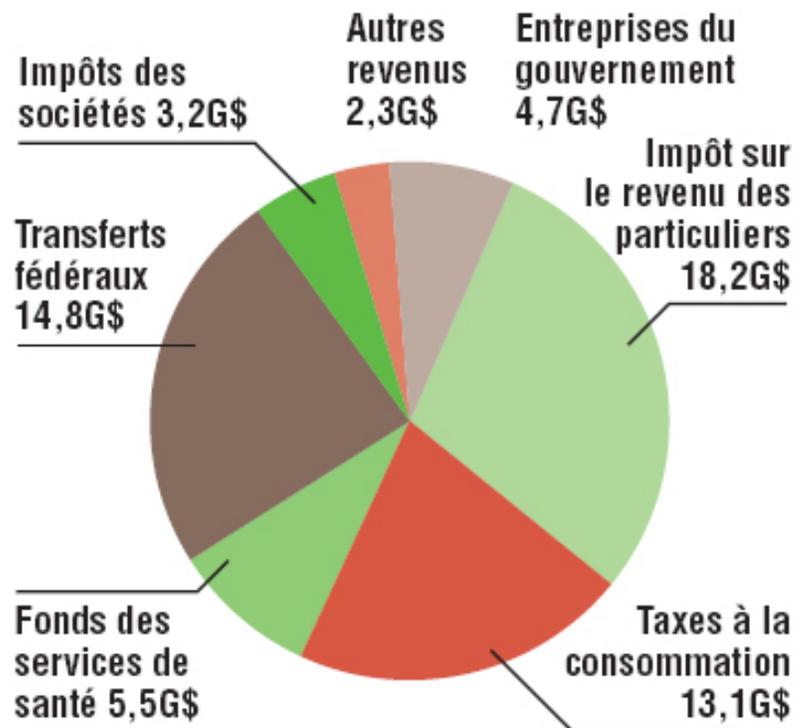
En 1964, dans le budget du Québec, la contribution des compagnies s'élevait à 62% des impôts et taxes sur le revenu et sur le capital et celles des particuliers à 38%¹. En 2009, la contribution des individus est passée à 79% des impôts sur les revenus et les biens tandis que la contribution des entreprises est tombée à 21%². Une révision majeure des politiques fiscales devrait être envisagée afin de rétablir un équilibre entre la contribution des entreprises et celle des individus.

Dans le cadre du budget 2010-2011 du gouvernement québécois, on demande un effort beaucoup plus important aux particuliers qu'aux entreprises pour rétablir l'équilibre budgétaire³.

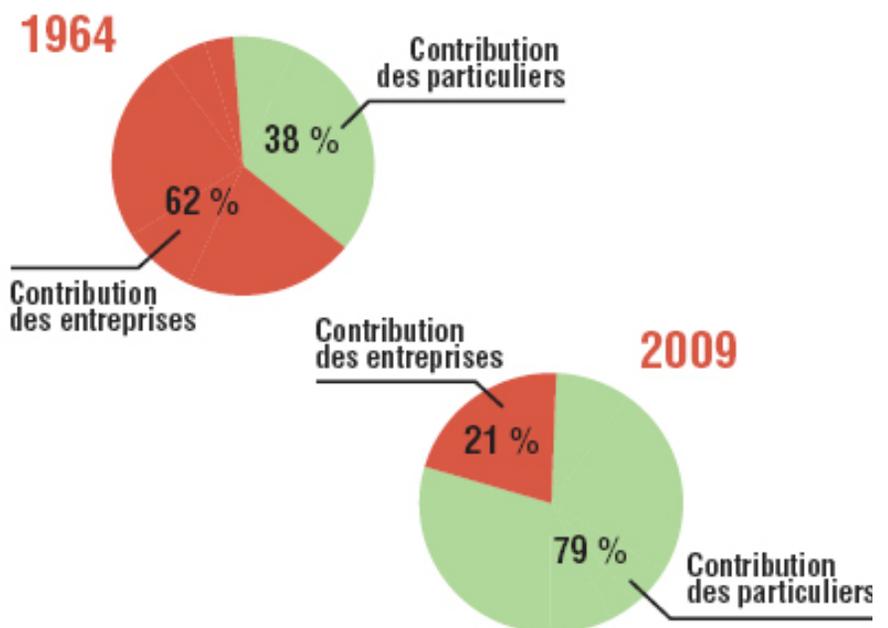
- 3,5 milliards \$ de hausses d'impôts, taxes et tarifs assumés par les particuliers.
- 800 millions \$ de hausses d'impôts assumés par les entreprises.

On demande donc aux moins nantis et à la classe moyenne de contribuer à la richesse des autres!

D'OÙ VIENT L'ARGENT? 2009-2010



TOTAL DES REVENUS 62,2G\$



1. BERNARD Michel, LAUZON Léo Paul, HASBANI Marc et STE-MARIE Gabriel, L'autre déséquilibre fiscal - Le déplacement du fardeau fiscal des compagnies vers les particuliers au cours des dernières décennies, 2006, UQAM. 2. Rapport annuel du Ministère du Revenu du Québec 2008-2009 3. Budget du Québec 2010-2011 en un coup d'oeil, Gouvernement du Québec, 2010, <http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/Budget/2010-2011/fr/documents/CoupD-oeil.pdf>

FINANCES PUBLIQUES

D'AUTRES CHOIX SONT POSSIBLES!

Alternatives fiscales: Comment et combien?

Contrairement à ce que les représentants du gouvernement du Québec et nombre d'économistes de droite tentent de nous faire croire, d'autres choix sont possibles!

Nous proposons dans cette section des solutions qui permettent de renflouer les coffres de l'État tout en luttant contre les inégalités. Les propositions mises de l'avant dans ce document visent à faire payer leur juste part aux riches et aux grandes entreprises puisque c'est eux qui, depuis trente ans, s'accaparent une part toujours grandissante de la richesse collective.

A-Réinstaurer la progressivité de l'impôt des particuliers

Alternatives fiscales et mesures proposées	Argent économisé ou récupéré (par année)
--	--

1 Ajouter un palier d'imposition 950 millions \$

2 Établir 10 paliers d'impositions différents 1.3 milliard \$

3 Abolir le crédit d'impôt sur les gains en capital des particuliers 567 millions \$

4 Diminuer le plafond des REER 300 millions \$

5 Moduler les taxes à la consommation en fonction du type de biens achetés 745 millions \$

B-Rétablir un équilibre entre les impôts des particuliers et les impôts des entreprises

Alternatives fiscales et mesures proposées	Argent économisé ou récupéré (par année)
--	--

6 Revoir les mesures fiscales destinées aux entreprises 1,4 milliard \$

7 Augmenter les redevances sur les ressources naturelles - exemple - de l'industrie minière* 300 millions \$

8 Rétablir la taxe sur le capital pour les entreprises financières 800 millions

9 modifier les contrats secrets d'Hydro-Québec 467 millions

C- Lutter contre la fraude

Alternatives fiscales et mesures proposées	Argent économisé ou récupéré (par année)
--	--

10 Lutter contre l'évitement fiscal 500 millions \$

11 Lutter contre l'évasion fiscale 300 millions \$

12 Lutter contre la corruption dans l'attribution des contrats gouvernementaux 600 millions \$

D- Cesser d'embaucher des compagnies privées dans certains services publics

Alternatives fiscales et mesures proposées	Argent économisé ou récupéré (par année)
--	--

13 Cesser de recourir aux agences de placement dans les institutions publiques de santé 56 millions \$

14 Cesser de recourir aux cliniques médicales spécialisées 15% à 30% d'économie

E- Réformer la politique du médicament

Alternatives fiscales et mesures proposées	Argent économisé ou récupéré (par année)
--	--

15 Adopter des mesures de contrôle du coût des médicaments 1 milliards \$

16 Abolir la règle de protection des brevets 200 millions \$

Total projeté:
Environ 9 milliards

Pour plus d'information sur ces alternatives fiscales, vous pouvez vous référer au document «finances publiques, d'autres choix sont possibles!»
Donnée obtenue de la coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics: http://www.nonauxhausses.org/wp-content/uploads/Doc_tour-

L'Opposition à LA RÉCENTE hausse
des frais de scolarité a
été PLUTÔT

Faible ...



Première
assemblée

Mercredi 31 août

générale

À l'Exode

À 15h30

Venez vous exprimer !